

GILETS JAUNES ET RÔLE DE L'ÉTAT

Peut-être les actions des « Gilets jaunes » ne sont-elles qu'une page de l'actualité. Elles reflètent pourtant un problème profond dont les autorités, si elles veulent éviter d'autres actions et violences, doivent se préoccuper. En Belgique comme en France, la revendication première des « Gilets jaunes » est le prix élevé du carburant. Plus globalement, c'est le coût de la vie, et le peu qu'il reste en fin de mois, même en travaillant, qui est dénoncé. Il s'agit donc d'une réaction contre les politiques menées. Si les médias mettent en avant la violence des actions, ils ne traitent pas ou peu la manière dont est touchée la population, différente en fonction des revenus.

Comme l'explique l'économiste français Jean Gadrey, « en pourcentage du revenu des ménages après impôt, le poids des dépenses énergétiques est de 15 % en moyenne pour les 20 % les plus pauvres et de 6 % pour les 20 % les plus riches. Pour les carburants, ces chiffres sont respectivement de 4,6 % et 2,4 %. Avec de telles inégalités, les politiques actuelles fondées sur les seuls prix sont 'antisociales'. Elles creusent encore les écarts ».

Par ailleurs, l'impact de l'utilisation des énergies fossiles sur le climat et l'urgence d'un changement n'est plus à démontrer. Comment alors concilier le besoin de se déplacer, le respect de l'environnement, la justice sociale et la cohésion sociale ?

Jouer sur la seule taxation pour faire changer les comportements n'est pas la solution. Cette taxation ne peut se faire que si, en même temps, on peut offrir une réelle alternative aux gens. Dans ce cas de figure, en matière de coût des déplacements, il y a lieu de repenser globalement la politique d'aménagement du territoire, afin de diminuer naturellement les déplacements. Rencontrer les objectifs des accords de Paris nécessitera aussi d'investir massivement dans un plan de mobilité

multimodal concerté (train, tram, bus, vélo, piéton) sur l'ensemble du territoire.

Ces mesures structurelles prendront du temps, alors que le climat ne peut attendre. « D'où la nécessité de prévoir aussi des mesures ayant des effets rapides, permettant d'injecter immédiatement de la justice sociale dans le combat pour des déplacements moins polluants ».

En voici quelques pistes :

- La gratuité totale ou partielle des modes de transports collectifs. Par exemple, dans les Pyrénées orientales, les autorités ont mis en place depuis de nombreuses années le bus à 1 euro, quelle que soit la longueur du trajet.
- En matière ferroviaire, stopper les fermetures de lignes, de gares, de guichets et adopter une politique de l'offre, afin de créer une réelle alternative. En même temps, une réflexion rapide sur la taxation du kérosène des avions s'impose. Il n'est pas normal que pour un même trajet, l'avion soit trois fois moins cher que le train, alors que son empreinte carbone est 10 fois supérieure.
- Covoiturage, vélos, vélos électriques. Un plan ambitieux est nécessaire. Le schéma de développement du territoire de la Wallonie, actuellement en cours d'enquête publique, prévoit la création de 1000 km de pistes cyclables à l'horizon 2030. Pour l'ensemble de la Wallonie, c'est bien trop peu ! Il est nécessaire de revoir cet objectif à la hausse et si on souhaite qu'elles soient empruntées, il importe que ces pistes cyclables soient des voies sécurisées en site propre et non de simples V dessinés sur la route.

Dans ce dossier, plutôt que le bâton, c'est la carotte que l'État doit agiter.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...

Jean-Marc Richard

P. 6-7-8

Dossier :
Analyse des élections communales et provinciales 2018

¹ Jean Gadrey, dans la revue « Alternatives économiques » <https://www.alternatives-economiques.fr/prix-carburants-contradictions-sociales-surmontables/00086912>.

² Idem.

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

DEUX NOUVEAUX ANIMATEURS AU CIEP

David est un hennuyer passé par l'ULB. Il y a obtenu son diplôme de journaliste, avec une orientation en animation socio-culturelle... Et l'animation, ça le connaît ! Il a finalement très peu oeuvré en tant que journaliste et beaucoup en tant qu'animateur : au sein d'un Centre d'insertion socio-professionnelle dans le Borinage, du Centre des Écritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles à La Hestre, mais surtout au sein du Mouvement du Théâtre-Action. Il a accompagné beaucoup de groupes en tant que comédien-animateur et bon nombre de créations collectives pour des compagnies de théâtre-action, pour des Centres d'expression et de créativité (CEC)... sous le statut d'artiste ou de salarié. Il a aussi coordonné le CEC de Binche-Estinnes de 2011 à 2015, mais son envie de revenir à un véritable travail d'animation a été la plus forte.



David Claeys et Timilda Gila Campos

Timilda est une passionnée d'histoire de l'art et espère pouvoir en intégrer un tout petit peu à son travail d'animatrice au Ciep, son premier job ! Originaire de Manage, elle a décroché un master en histoire de l'art à l'ULB en 2016. Elle s'est investie dans le Cercle d'histoire et d'archéologie où elle avait notamment la charge de la rédaction de la revue étudiante. Cette expérience lui a permis de découvrir le monde des asbl : « Peu de gens, peu de moyens et beaucoup de projets ! ». Elle a complété son master par l'agrégation qui l'a sensibilisée à certaines questions relatives à l'enseignement, expérience qu'elle compte mettre à profit au sein de la Commission Enseignement du MOC Luxembourg. Elle souhaite se sentir utile, participer à la déconstruction des préjugés et des stéréotypes. Il lui a semblé que le Ciep était une belle opportunité pour ce faire. Le Ciep leur souhaite à tous deux la bienvenue !

DE NOUVELLES ANIMATRICES CHEZ VIE FÉMININE ET AUX ÉQUIPES POPULAIRES



Christelle Lambert



Christelle Lambert n'est pas si nouvelle que cela ! Elle a décroché il y a 18 ans son premier emploi chez Vie Féminine en région liégeoise. Éducatrice de formation, elle a suivi la formation ISCO (2004-2007), dans la filière animation-gestion et est aussi déléguée syndicale à mi-temps pour l'ensemble du mouvement. C'est à la suite d'un déménagement à Arlon avec son compagnon et ses enfants qu'elle a été engagée début septembre à mi-temps dans notre province. Elle y est chargée de plusieurs projets dont pour certains débutés avant son arrivée. Le groupe Maternité issu

de la recherche-action Maternité qui a la volonté de s'ouvrir dans le futur aux femmes qui ne sont pas mamans. Il travaille depuis début septembre à l'organisation d'une conférence gesticulée à Habay-la-Neuve en mars 2019 (plus d'infos à ce sujet dans le Perspectives 109). Le « Mam'ent pour moi » à la Bibliothèque d'Arlon, « Planète Bébé » à la halte-garderie, « Le Temps de rêver » avec le soutien de la Commune d'Arlon. Depuis peu, des tables de conversation en français en partenariat avec le Plan de Cohésion sociale arlonais. Bienvenue et bonne chance pour tous ces beaux projets destinés à créer des lieux de rencontre pour les femmes !



Dominique Verhaeren



Après plusieurs années passées en tant qu'animatrice ludique puis coordinatrice du service de pédiatrie de l'hôpital Saint-Luc à Bruxelles, Dominique s'est installée à Ruelle près de Virton il y a trois ans. Elle y a très vite découvert certaines réalités de terrain et l'envie de bon nombre de citoyens de « faire des choses ensemble ». Elle-même s'investit dans plusieurs groupements, dont le Collectif wallon de soutien aux migrants qui envoie chaque mois un convoi de biens et de vivres à Calais. Le poste d'animatrice à mi-temps qu'elle a obtenu fin août 2018 est pour elle l'occasion de

mettre en place de nouvelles initiatives pour répondre aux besoins qu'elle côtoie au quotidien dans sa vie personnelle. Elle travaille d'ores et déjà à divers projets menés par les Équipes Populaires avant son arrivée, tels les Histoires digitales. Elle souhaite par ailleurs organiser de nouveaux ateliers ou débats citoyens à Libramont, notamment autour du jeu de société Terrabilis et du développement durable. Il faut, selon elle, rendre les Équipes Populaires davantage visibles auprès du grand public. De nombreux outils existent, les idées ne manquent pas et c'est ce qui la motive ! Nous lui souhaitons la bienvenue !

CINÉ-DÉBAT « RÊVER SOUS LE CAPITALISME » — MARCHE, LIBRAMONT ET VIRTON



Douze personnes racontent et interprètent le souvenir d'un rêve de travail. Ces âmes que l'on malmène décrivent, de façon poétique et politique, leur souffrance subjective au travail. Petit à petit, les rêveurs et leurs rêves font le portrait d'un monde dominé par le capitalisme néolibéral. Ce documentaire de Sophie Bruneau (2018), qui montre comment les pressions au travail finissent par coloniser la vie privée et intime, sera diffusé lors de trois ciné-débats organisés par le Ciep et la CSC Luxembourg.

03/12 à LIBRAMONT | 20h00 | Gratuit 📍 HERS, rue de la Cité, 64 ☎ 063/24 47 85 ✉ camille.zigrand@acv-csc.be

04/12 à MARCHE | 20h00 | Gratuit 📍 Le tiroir des Saveurs, Chaussée de l'Ourthe, 74 ☎ 063/24 47 37 ✉ emilie.verhoeven@acv-csc.be

13/12 à VIRTON | 20h00 | 5€ 📍 Ciné Patria, rue des Fossés, 20 ☎ 063/21 87 38 ✉ f.casterman@mocluxembourg.be

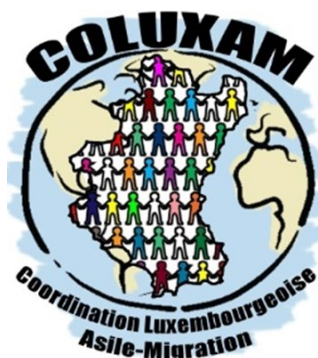
CONFÉRENCE DE SERGE LATOUCHE — ARLON, LE 11 DÉCEMBRE 2018 À 19H30



L'économiste Serge Latouche est connu du grand public comme le principal défenseur et théoricien de la décroissance, même s'il préfère parler d'«a-croissance», c'est-à-dire de la fin de la croyance en la croissance. Il a publié en 2006 Le pari de la décroissance, où il propose de «décoloniser l'imaginaire» économique et de penser une «société de décroissance» pour sortir du capitalisme. Il clôturera donc en beauté la venue du Musée du Capitalisme à Arlon en nous montrant des chemins possibles pour inventer un nouveau monde.

📍 Campus Henallux - Place du lieutenant Callemeyn, 11
INFOS ☎ 063/21 87 33 ✉ c.hubert@mocluxembourg.be

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS — MARCHE, LE 18 DÉCEMBRE 2018



La solidarité citoyenne comme unique réponse aux enjeux d'accueil et de justice migratoire ?

La COLUXAM, en partenariat avec l'ASBL CinéMarche, propose de s'interroger sur les questions d'accueil et de justice migratoire alors que le politique est démissionnaire, guidée par des perspectives et des décisions à très court terme. Comme citoyens, nous pouvons prendre des responsabilités autres que celles du politique pour permettre aux hommes, femmes et enfants migrants de continuer à avoir accès aux droits fondamentaux.

13h00-15h00 : « Parvana, une enfance en Afghanistan » de Nora Towney (2018) - Projection scolaire suivie d'un débat animé par Annoncer la Couleur

20h00 : « Libre » de Michel Toesca (2018)

Projection tout public suivie d'un débat animé par le Ciep

📍 Cinépointcom, place de l'étang

INFOS

Marie Willame

☎ 0477/96 62 14

✉ coluxam@gmail.com

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

JEAN-MARC RICHARD

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL JUSQU'À AUJOURD'HUI ?

J'ai une formation en économie et finances. Après mon service militaire, j'ai travaillé au Grand-Duché du Luxembourg, d'abord dans une banque japonaise, puis à la Banque Internationale à Luxembourg. Je travaillais essentiellement dans le secteur des emprunts obligataires et dans la salle des marchés. Au début, je ne me posais pas trop de questions... Ce job était un débouché normal vu mon diplôme et vu la proximité avec le Grand-Duché. Mon métier était relativement routinier et la finalité principale était d'enrichir mon employeur. Petit à petit, j'ai eu de plus en plus de mal à m'y retrouver et me suis posé des questions quant à l'utilité d'un tel travail. Suite à la crise, j'ai perdu mon travail en 2010. Je n'avais plus envie de continuer dans ce secteur, avec cette rentabilité à tout prix, ces longs trajets, et surtout un certain manque de sens dans mon travail. J'ai obtenu en 2011 le poste de directeur financier à la Mutualité chrétienne (MC), ce qui répondait à plusieurs de mes souhaits professionnels : une utilité sociale, la proximité avec mon lieu de vie... En 2017, j'ai posé ma candidature au poste de directeur régional avec l'envie de relever le défi dans un contexte complexe et évolutif.

Je suis également correspondant sportif depuis 28 ans pour l'Avenir du Luxembourg.



Directeur régional de la Mutualité
Chrétienne en province de
Luxembourg



mutualistes de santé [CMS], secrétariats et bureaux locaux) et un grand réseau de boîtes aux lettres vertes. Dans l'avenir, nos modes de contacts vont toutefois devoir évoluer.

La MC propose différents services qui sont moins connus du grand public. Elle est parfois la seule à proposer de tels services

dans notre province. Le service Pension, par exemple, qui vient en aide aux personnes pour constituer leur dossier de pension. Ce service est accessible à tous, membres ou non membres. À la fonction mutualiste s'ajoute un important réseau social, avec de nombreux mouvements, des associations...



QUELLES SONT, SELON VOUS, LES SPÉCIFICITÉS DE LA MC EN PROVINCE DU LUXEMBOURG ?

Nous sommes la seule mutualité francophone leader sur son territoire, avec plus de 40 % des membres affiliés de la province. Nous sommes également confrontés, comme toutes les entreprises dans la province, à un territoire étendu avec une faible densité de population. Mais nous avons la volonté de rester proches de nos membres et de garder un ancrage local. Nous avons encore 26 points de contacts (Centres

QUELS SONT CES MOUVEMENTS PRÉCISÉMENT ?

Trois mouvements sont présents partout en Wallonie : Jeunesse et Santé, premier contact que les jeunes ont avec la mutuelle lorsqu'ils participent aux camps et à d'autres activités ; Énéo qui s'adresse aux personnes de plus de 50 ans et Altéo, destiné aux personnes malades et moins valides. Nous avons également développé toute une série d'initiatives plus locales. Dans le domaine socio-éducatif, Sésame accompagne des personnes handicapées dans leur recherche d'emploi, leur autonomie... Cette structure occupe actuellement dix travailleurs. Églantine propose un accueil en centre de jour pour des personnes malades ou défavorisées, à Bertrix et à Differt principalement.

Dans le domaine médico-éducatif, nous avons créé trois asbl qui gèrent les cabinets dentaires que l'on retrouve dans les principaux CMS et d'autres endroits de la province (Vielsalm, Barvaux...) ; les trois magasins Optilux (Arlon, Marche, Libramont) et les bandagisteries Qualias. Les bandagistes sont des professionnels de la santé et peuvent donc prescrire entre autres toutes sortes de produits qui favorisent la mobilité ou du matériel orthopédique. Ces asbl sont indépendantes financièrement et la MC ne les subsidie pas. Nous souhaitons offrir aux citoyens un accueil et des produits de qualité à un prix raisonnable.

Actuellement, le projet NOVA prépare la restructuration de la MC, afin de suivre l'évolution de la société et la politique de la Ministre de la Santé, Maggie De Block. Ce plan met l'accent sur les CMS qui seront à l'avenir, vraisemblablement, des mini-mutuelles locales. Il y aura dans chaque CMS des « coachs santé » qui aiguilleront les membres en fonction de leurs demandes et en vue de faire de la prévention, une mission que la Ministre souhaite voir se développer. Sans doute que demain, les mutualités seront jugées sur leur capacité à changer certains comportements de leurs membres (lutte contre l'obésité, mauvaise alimentation des jeunes...).

COMMENT FONCTIONNENT CONCRÈTEMENT LES CMS ? QUEL SERA LEUR RÔLE À L'AVENIR ?

Les CMS (Arlon, Libramont, Bastogne, Marche, Virton) sont une originalité de notre province. Nous avons été les premiers à les mettre en place, il y a 15 ans. Ces centres regroupent l'ensemble des métiers et services de la mutualité (service social, conseillers mutualistes, Altéo, Énéo, Qualias,...). Ils fonctionnent aussi de manière transversale, ce qui favorise la collaboration entre les métiers et la création de projets.

DANS LE CONTEXTE ACTUEL, QUELS SONT LES ENJEUX MAJEURS AUXQUELS DOIT FAIRE FACE LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE ?

Actuellement, le métier de directeur d'une mutualité est plein d'incertitudes et de combats difficiles à mener. Comme je l'ai dit à propos des CMS, la mutualité doit s'adapter aux évolutions de la société (ex : la digitalisation). On doit faire évoluer nos modes de communication et nos modes de traitements des attestations si l'on souhaite rester un acteur incontournable de la santé et pas uniquement une caisse de remboursement des soins. Tous les

secteurs sont en train de muter, notamment avec l'arrivée des nouveaux moyens technologiques. À cela s'ajoute le fait que le gouvernement fédéral n'est pas favorable aux corps intermédiaires qui ont subi déjà pas mal de restrictions. Actuellement, notre secteur est en difficulté. Pour le futur, tout dépendra du prochain gouvernement, mais il faut se préparer à de nouvelles restrictions et à voir nos missions changer. Demain, le fédéral peut nous retirer le remboursement des soins santé..., ce n'est pas compliqué ! Tous les pans de la sécurité sociale sont détricotés au profit du privé. Je suis inquiet pour l'avenir de la qualité de nos soins de santé. Nous devons continuer à lutter pour garder nos acquis. Notre système est bon parce qu'il n'est pas lucratif. Les citoyens devraient se mobiliser pour cette question.

« JEAN-MARC RICHARD REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE INSPIRANT À :

« Germinal » d'Émile Zola

Je l'ai lu à l'âge de 16 ans et l'ai relu par la suite. C'est une peinture tellement réaliste d'une époque pas si éloignée de nous et toujours d'actualité sous certains aspects. Le pouvoir d'écriture et d'évocation de Zola est poignant.

• DE LA PERSONNALITÉ ENTHOUSIASMANTE À :

Jacques Brel

Le Belge par excellence avec ses qualités et ses défauts ! C'est le symbole d'une Belgique qui n'existe plus et le plus grand chanteur francophone. En 15 ans de carrière, il a tout dit à propos de la vie, de la mort, des rêves...

• DU FAIT D'ACTUALITÉ MARQUANT DE L'ANNÉE 2018 :

On a de la chance, en Europe, de vivre une période sans guerre depuis 70 ans. On peut critiquer l'Union européenne, mais globalement, elle a permis une longue période de prospérité. Les attentats terroristes m'ont beaucoup marqué, avec ce sentiment d'une guerre larvée qu'on n'a pas vu venir et qu'on ne sait pas comment désamorcer. L'émergence des mouvements terroristes est extrêmement préoccupante. Après une longue période de paix, tout peut s'enflammer à tout moment.



Interview : Thérèse Willot

ANALYSE DES ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES 2018

Le 14 octobre dernier ont eu lieu les élections communales et provinciales. Le MOC Luxembourg vous propose une brève analyse des résultats en province de Luxembourg.

LES RÉSULTATS GLOBAUX, PAR PARTI POLITIQUE

- Le **cdH** reste le premier parti de la province, malgré une diminution de 3,3%. Il compte des bourgmestres dans 4 des 5 communes les plus importantes d'un point de vue démographique (Arlon, Marche, Aubange et Bastogne), mais globalement, il voit son nombre de bourgmestres passer de 23 à 21.
- Alors qu'en Wallonie et à Bruxelles, le **MR** subit un revers, en Luxembourg, il reste stable (+ 0,2%) et conserve sa place de 2ème parti. Il passe de 10 à 14 bourgmestres en accédant au pouvoir à Florenville, Habay, Sainte-Ode et Wellin. Il rentre également au collège communal d'Arlon.
- Le **PS** ne déroge pas à la tendance wallonne et est le perdant de ces élections (- 5,4%). Bien qu'à Bouillon, Patrick Adam ravit le maïorat, le PS passe de 7 à 5 bourgmestres. Il perd plusieurs sièges à Arlon, Marche, Aubange et Virton. Cependant, les réalités locales post-électorales sont contrastées. Alors qu'il est débarqué à Arlon, le PS reste à bord de la majorité à Marche et Aubange et rentre dans la majorité à Virton, mais sans échevin.
- **Ecolo** est le gagnant de ces élections, avec une progression de 3% à la Province et de 2 à 4 conseillers provinciaux. Le seul bourgmestre de la province, Nicolas Stilmant, à Fauvillers, est reconduit. À Virton, Ecolo participera au pouvoir dans une coalition inédite rassemblant IC-Ecolo-PS.

En conclusion, la hiérarchie des partis au niveau provincial n'a pas changé par rapport à 2012. En fait, depuis 2000, le cdH est 1er parti (entre 30 et 35%), le MR 2ème (entre 26 et 32%), le PS 3ème (entre 17 et 26%) et Ecolo 4ème (entre 10 et 15%). Notons encore l'évolution concernant les « petits partis ». Alors qu'en 2012, leurs scores étaient négligeables, en 2018, Défi, le PTB et le PP totalisent 10% des voix à la province. Pour Défi, cela peut s'expliquer par la visibilité acquise par Jonathan Martin, vice-président national de Défi. Le PTB, lui, passe de 0,6% à 5,3% sans faire campagne en Luxembourg.



LES ÉLECTIONS COMMUNALES SE TERMINENT, NOS ACTIONS SE POURSUIVENT

Plusieurs soirées-débats de l'Observatoire politique du MOC vont maintenir le focus sur le niveau communal. En ce début de mandature, ces soirées auront également pour objectif de donner aux nouveaux élus des outils pour définir la manière dont ils vont gérer leur commune.

Lundi 17 décembre : Élections 2018 : quelle analyse et perspectives ?

Avec Jean-Nicolas BURNOTTE, Secrétaire Fédéral du MOC

Lundi 21 janvier : Les budgets participatifs : réel outil de participation citoyenne ?

Lundi 18 février : Caméras de surveillance : la sécurité, à quel prix ?
Avec Alejandra MICHEL, chercheuse au Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS)

📍 De 19h30 à 21h30 à la CSC, rue Pietro Ferrero, 1 à Arlon

Infos : Philippe Jungers

☎ 063/21 87 33 ou ✉ p.jungers@mocluxembourg.be

QUELLE PARITÉ HOMME—FEMME EN POLITIQUE ?

À la date du 26 novembre 2018, sur base de 40 collèges communaux dévoilés, les femmes occupent 37% des sièges de conseillers, 37% des échevinats et 14% des mandats de bourgmestres.

En 2018, plusieurs modifications ont été apportées aux règles électorales, notamment à propos de la parité homme/femme. Le système de la « tirette » est désormais imposé à l'ensemble de la liste : celle-ci doit présenter une alternance homme/femme. Si la liste compte un nombre impair de candidats, une exception peut être faite pour le dernier de la liste, qui peut être du même sexe que le candidat précédent.

Évolution du nombre de femmes têtes de listes (2000-2018)

	2000	2006	2012	2018
Nombre de listes	149	135	129	123
Nombre de femmes têtes de liste	20	21	28	28
Pourcentage de listes ayant une femme en tête	13%	16%	21%	23%

Globalement, le nombre de femmes élues a augmenté par rapport à 2006 et 2012, mais il reste du chemin à faire pour arriver à la parité. Ce même nombre (+ 2%) évolue dans les mêmes proportions que le nombre de femmes têtes de liste (+ 3%). Le pourcentage de sièges obtenus par des femmes dans notre province (37 %) est à peine plus bas que celui pour l'ensemble de la Région wallonne (38,6 %). Dans les conseils communaux de Chiny (59%), Étalle (59%), Légglise (53%), Musson (53%) et Saint-Léger (54%), on atteint les 50% de sièges obtenus par des femmes. À l'inverse, Aubange (24%), Bertogne (23 %), Bouillon (24%), Florenville (24%), Manhay (23%) et Messancy (21%) ont les pourcentages les plus faibles, soit entre 21 et 24%.

Évolution du nombre de sièges obtenus par des femmes au sein des collèges communaux (1994-2018)

	1994	2000	2006 ¹	2012 ²	2018 ³
Nombre total de sièges disponibles	646	662	676	702	714
Nombre de sièges obtenus par femmes	110	141	199	239	263
Pourcentage de sièges obtenus par des femmes	17%	21%	29,5%	34%	37%

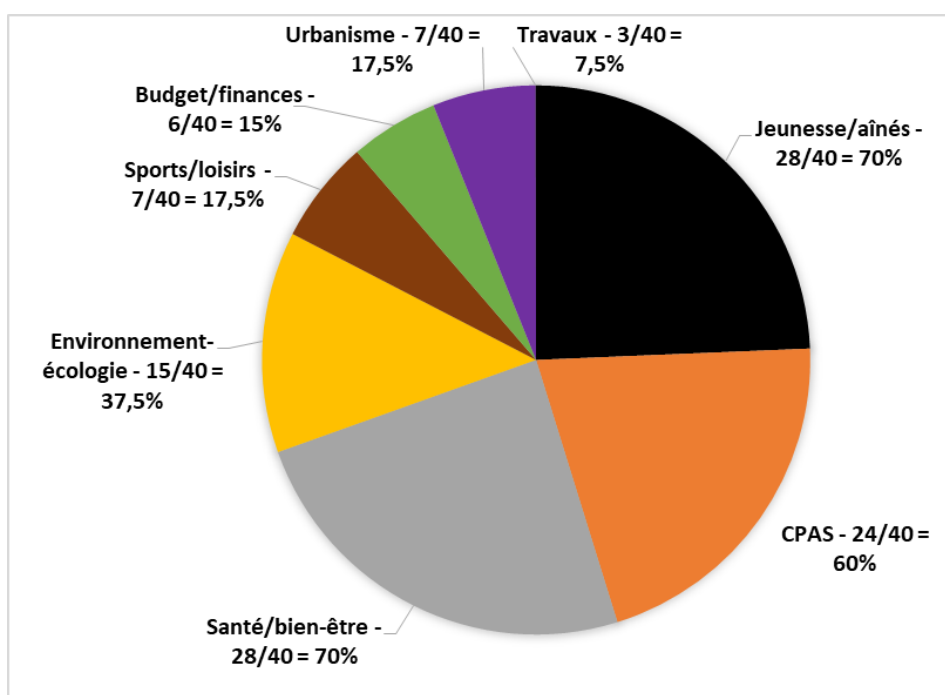
Une autre clé de lecture possible est la répartition des compétences entre hommes et femmes. Le diagramme suivant reprend la part d'échevinats occupés par des femmes, selon différentes compétences⁴. Ces compétences ont été sélectionnées pour deux raisons : elles sont communes à tous les collèges et présentent des proportions significatives quant à la répartition hommes/femmes.

Les femmes sont souvent surreprésentées dans les compétences sociales (CPAS, bien-être, jeunesse, aînés...), pour lesquelles l'aspect relationnel est primordial. Par exemple, dans 70% des cas, la compétence jeunesse et aînés est exercée par une femme. Par contre, les travaux, les finances, l'urbanisme... leur sont rarement attribués. Nous

retrouvons par contre une certaine parité pour des matières telles que la culture (20 femmes, 20 hommes) ou l'enseignement et l'accueil extra-scolaire (21 hommes et 19 femmes). Enfin, 6 communes sur 44 vont être dirigées par des femmes (Gouvy, Herbeumont, Libin, Libramont, Musson et Rouvroy), alors que c'était le cas de 8 communes en 2012 (Aubange, Florenville, Habay, Herbeumont, Libin, Rendeux, Rouvroy et Wellin).

À la province, on note, comme dans toutes les provinces francophones, une augmentation du nombre de femmes élues (en 2012, seuls le Hainaut et le Luxembourg dépassaient le seuil des 40%). Deux mandats de députés provinciaux sur quatre sont exercés par des femmes.

Compétences détenues par les femmes, en pourcentage (2018)



¹ Obligation de listes paritaires.

² Obligation de listes paritaires et des deux premières places de genres différents.

³ Alternance hommes-femmes complète sur la liste et un tiers au minimum d'élus du même genre au collège communal.

⁴ Sur 40 collèges communaux connus en date du 26 novembre 2018, 85 échevins commenceront effectivement la législature. Dans certaines communes, un partage de mandat est prévu après 3 ou 4 ans, mais il n'est tenu compte ici que de celles qui commenceront la mandature.

Évolution du nombre de sièges obtenus par des femmes au sein du conseil provincial luxembourgeois (1994-2018)

	1994	2000	2006	2012	2018
Nombre total de sièges disponibles	47	47	56	37	37
Nombre de sièges obtenus par des femmes	15	12	24	16	16
Pourcentage de sièges obtenus par des femmes	32%	25%	43%	43%	43%

Évolution du pourcentage de sièges obtenus par des femmes au sein des conseils provinciaux francophones (2012-2018)

	2012	2018
Brabant Wallon	24%	49%
Hainaut	44%	45%
Liège	30%	43%
Luxembourg	43%	43%
Namur	16%	42%

MAI 2019 EN VUE

Pour 2019, suite à l'action d'Ecolo au Conseil d'État, les deux circonscriptions électorales de notre province seront regroupées en une seule. Il est donc possible de projeter les résultats provinciaux au niveau de la région Wallonne. En sachant qu'avec l'augmentation de la population, la province de Luxembourg reçoit un siège de plus, la répartition des sièges s'effectuerait de la sorte : cdH : 2 (=), MR : 2 (=), PS : 1 (=), Ecolo : 1 (+1)

Il s'agit bien sûr d'une projection pour des élections qui auront lieu dans six mois. Et dans cette configuration, avec la clé D'Hont de répartition des sièges, à 1 ou 2% près, un parti peut perdre ou gagner un siège...

Le triple scrutin électoral - régional, fédéral, européen - de mai 2019 est déjà en ligne de mire. Comme à chaque élection, le CIEP Luxembourg sera disponible pour animer dans votre groupe un temps de formation, une sensibilisation aux enjeux électoraux, des débats.

Infos : Philippe Jungers 063/21 87 33 ou
p.jungers@mocluxembourg.be

LA CAMPAGNE PRÉ-ÉLECTORALE DU CIEP LUXEMBOURG

De mai à la mi-octobre, le CIEP est intervenu dans 20 groupes de la province (OISP, EFT, CPAS, écoles, ...) afin de présenter le fonctionnement d'une commune, la démocratie locale, et les enjeux locaux. Au total, nous avons touché 250 personnes.

Des tables rondes politiques ont également été organisées dans 5 communes. Elles ont rencontré l'intérêt des citoyens : Arlon (250), Aubange (170), Virton (120), Libramont (200) et Marche-en-Famenne (100). Le CIEP est le principal opérateur de la province à proposer des lieux de débats, abordant des enjeux spécifiquement locaux et où la population peut entendre les réponses des candidats aux mêmes questions et les interpeller.

LES MAJORITÉS ABSOLUES

En province de Luxembourg, 36 communes sur 44 vont être gouvernées par une liste en majorité absolue. Ce nombre est en progression depuis 2000, alors que le nombre de listes candidates diminue.

Évolution du nombre de majorités absolues et du nombre de listes candidates (2000-2018)

	2000	2006	2012	2018
Nombre de majorités absolues	24	28	34	36
Nombre de listes	148	124	129	123

Cette augmentation est toutefois à relativiser. Dans 20 communes, seule une (Attert, Chiny, Rouvroy, Vaux-sur-Sûre) ou deux listes ont été déposées. Cette situation conduit logiquement à une majorité absolue. Par ailleurs, les majorités absolues sont généralement obtenues dans les communes peu peuplées (comme en Luxembourg) et/ou un personnage fort est présent.